

**France Liberté Voyage,
Association loi 1901.**
01, rue du Sentier ;
86 180 Buxerolles.
francelibertevoyage@yahoo.fr

À Buxerolles,
le lundi 7 mars 2022.

Lettre ouverte du Collectif National d'Associations Itinérantes aux candidats a l'élection présidentielle

Mesdames, Messieurs, les candidats à l'élection présidentielle 2022.

Si vous êtes élu, allez vous faire respecter les lois de la République concernant la population française itinérante, appelée dans le langage courant « gens du voyage ».

Plusieurs lois sont déjà censées garantir les droits des citoyens itinérants, pourtant force est de constater qu'elles sont imparfaitement appliquées, créant une véritable injustice pour une population, qui a le sentiment d'être maltraitée dans une République qu'ils respectent pourtant. Et c'est parce qu'ils ont confiance dans notre République qu'ils demandent qu'ils aient enfin accès aux droits que celle-ci leur a garanti. Ils ne demandent rien de plus que les mêmes droits pour tous.

Ces dernières années plusieurs lois ont été votées (Lois Besson 1990, juillet 2000, Loi égalité citoyenneté 2017 qui supprime le livret de circulation), ces textes peuvent être jugés insuffisants mais ils deviennent d'autant plus quand ces lois ne sont que partiellement appliquées.

Le rapport du défenseur des droits « Gens du voyages », lever les entraves aux droits, publié en 2021, rappelle, que vingt ans après la loi qui les fixait, les objectifs d'accueil personnes itinérantes n'est toujours pas atteint . Ce manque de place entraîne l'occupation illégale de terrains qui est une source de conflits. Mais à qui la faute si le législateur ne respecte pas les lois qu'il a lui-même votées. Les citoyens itinérants n'aspirent qu'à vivre paisiblement dans le respect de leur culture. Ce même rapport rappelle que leur mode de vie n'est pas encore reconnu complètement par le législateur entraînant des entraves dans l'exercice des droits des voyageurs.

C'est pourquoi, nous adressons aujourd'hui à vous, Mesdames, Messieurs les candidats à l'élection présidentielles, pour vous demander ce que vous comptez faire à destination des citoyens itinérants. Les voyageurs sont comme tous les citoyens français, ils demandent le simple accès la pleine citoyenneté. Se loger en habitat mobile ne constitue pas un délit, la discrimination en est un.

Veillez croire, Mesdames, Messieurs, les candidats à l'élection présidentielle 2022, en nos sentiments républicains les plus sincères.

Premiers signataires :

France liberté voyage / Espoir et Fraternité Tsigane / union de défense active des forains / La bohème / Asso familiale des gens du voyage d'Ile de France / Gitans Languedoc-Roussillon / Dumas Solovich collectif des cirques / L'alliance des citoyens itinérant Français / Asso Mémoire des internés du camp de la pierre de coudrecieux / La vie du voyage / Azul -Gitanos -andalou / Asso national des gens du voyage citoyens / Asso social national international Tsigane (ASNIT) / Asso représentant locataire GDV.